

Secrétariat

Par Institut de droit de la santé
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
CH – 2000 Neuchâtel

Communiqué de presse

Delémont, le 2 février 2014

La CLASS maintient son soutien aux programmes de dépistage systématique du cancer du sein

La Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales (CLASS) a pris connaissance du rapport sur le dépistage systématique du cancer du sein par mammographie qui a été publié par le Swiss Medical Board (SMB). Leurs conclusions et recommandations divergent de l'opinion scientifique nationale et internationale en matière de dépistage. En l'absence d'éléments probants dans ce rapport, la CLASS entend maintenir sa position actuelle concernant le dépistage du cancer du sein. Elle recommande aux femmes concernées de continuer à bien s'informer afin de pouvoir décider, en toute connaissance de cause, de prendre part à un programme de dépistage organisé soumis à un contrôle strict de la qualité.

La CLASS n'entend pas suivre les recommandations du rapport du SMB consistant à renoncer à de nouveaux programmes et à limiter les programmes existants dans le temps. Quant aux recommandations sur le contrôle qualité et l'information sur les bénéfices et les effets indésirables du dépistage, elles sont déjà appliquées depuis longtemps par les programmes.

Pour rappel, le bien-fondé d'un programme de dépistage organisé ne se limite pas seulement à réduire la mortalité, mais il présente d'autres bénéfices. Il contribue à dépister le cancer du sein à un stade précoce, permettant d'instaurer des traitements moins lourds et moins coûteux, améliorant ainsi substantiellement la qualité de vie des femmes touchées par la maladie. Toutes les femmes âgées de 50 ans et plus ont la garantie de pouvoir accéder à une prestation de qualité.

Le cancer est la deuxième cause de décès en Suisse¹, derrière les maladies cardio-vasculaires, alors que le cancer du sein est la troisième cause de décès parmi les cancers, et la première chez les femmes. Chaque année, quelque 5'400 nouveaux cas de cancer du sein sont diagnostiqués en Suisse et environ 1'400 femmes en meurent. Le cancer du sein reste donc un problème de santé publique majeur en Suisse. Les acteurs politiques et les professionnels de la santé se doivent d'agir. En l'absence de dépistage organisé et contrôlé, le risque est grand de voir augmenter le dépistage individuel, dit également opportuniste. Cette forme de dépistage n'est pas recensée et ne fait l'objet d'aucune mesure visant à garantir, à surveiller et à évaluer sa qualité. Elle n'est par ailleurs pas inscrite dans le catalogue des prestations à charge de l'Assurance obligatoire des soins. Un biais d'accès² à cette prestation existe alors, ce qui n'est pas acceptable d'un point de vue éthique et social.

¹ Un homme sur trois et une femme sur quatre seront confrontés à un diagnostic de cancer avant d'avoir atteint l'âge de 75 ans selon les statistiques de l'OFS, Statistiques des causes de décès.

² Le degré d'accès à la prestation est en lien avec le niveau socio-économique et d'éducation.

Le dépistage du cancer du sein par la mammographie est aujourd'hui inscrit dans les habitudes des femmes domiciliées en Suisse et plus particulièrement en Suisse romande. En effet, les cantons de BE, FR, GE, GR, JU, NE, SG, TG, VD et VS disposent d'un programme de dépistage depuis plusieurs années maintenant (certains depuis plus de dix ans). Un projet est en cours dans les cantons de BS et TI. Ces programmes font l'objet d'une évaluation régulière dans le but de contrôler et d'améliorer leur qualité. Dans les cantons cités ci-avant, les personnes invitées bénéficient ainsi à un coût avantageux (remboursement hors franchise par l'Assurance obligatoire des soins) d'une prestation répondant aux normes de qualité définies en la matière. Elles reçoivent par ailleurs une information qui leur présente les avantages et les inconvénients du dépistage organisé, leur permettant de décider de participer ou pas en toute connaissance de cause.

La CLASS entend maintenir la mise en place de tels programmes de dépistage. Ces derniers répondent à un réel besoin de santé publique et se justifient d'un point de vue éthique et social. Ils permettent de récolter des données statistiques pertinentes et systématiques. Néanmoins, la CLASS restera attentive à l'évolution des connaissances scientifiques dans le domaine.

Personne de contact :

M. Michel Thentz, président de la CLASS et Ministre du Département jurassien de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes, tél. 079 722 40 87 ou courriel : michel.thentz@jura.ch